

CATEGORIE

☐ A

☐ B

☐ C



**INFORMATION D'UNE
IMPOSSIBILITÉ DE
RECLASSEMENT AVANT
LICENCIEMENT**

Références :

- Article 39-5 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale
- Article 20 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale

Rappel :

Avant de procéder au licenciement pour inaptitude physique d'un agent contractuel, l'employeur a l'obligation d'étudier les possibilités de reclassement dans un autre emploi.

L'employeur ne pourra procéder au licenciement que si le reclassement est impossible ou si l'agent a refusé d'être reclassé.

Cadre réservé au Centre de Gestion

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COLLECTIVITÉ :

NOM et PRÉNOM DE L'AGENT :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SITUATION ACTUELLE DE L'AGENT

CATÉGORIE ☐ A ☐ B ☐ C

NATURE ET DURÉE DU CONTRAT EN COURS : ☐ CDI ☐ CDD minimal de 6 mois ☐ CDD reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois

GRADE (éventuel) ou EMPLOI OCCUPÉ :

INDICE BRUT – INDICE MAJORÉ (éventuel) :

ANCIENNETÉ TOTALE (dans la collectivité) :

DATE D'EFFET DU LICENCIEMENT:

Visa de l'Autorité Territoriale :

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

PIÈCES A FOURNIR

☐ AVIS DU COMITÉ MÉDICAL SUR L'INAPTITUDE DE L'AGENT

☐ CONTRAT DE L'AGENT

☐ FICHE DE POSTE DE L'AGENT

☐ COURRIER DE DEMANDE DE RECLASSEMENT PAR L'AGENT

☐ RAPPORT CIRCONSTANCIÉ DE LA COLLECTIVITÉ INDIQUANT LES MOTIFS EMPÊCHANT LE RECLASSEMENT DE L'AGENT

☐ TOUT ÉLÉMENT D'INFORMATION UTILE

A DÉFAUT DE TRANSMISSION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES OU ENVOI DES ÉLÉMENTS APRÈS LA DATE LIMITE, LE DOSSIER NE POURRA PAS ÊTRE PRÉSENTÉ EN SÉANCE

CADRE RÉSERVÉ AU CENTRE DE GESTION

Avis de la Commission Consultative Paritaire – SÉANCE DU/...../.....

☐ AVIS FAVORABLE

☐ AVIS DÉFAVORABLE